



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de  
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

BSV n°36 – 19 novembre 2025

## À RETENIR CETTE SEMAINE

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



### DONNÉES MÉTÉO

#### CÉRÉALES À PAILLE

**Stade phénologique** : Semis à début tallage.

**Limaces** : Baisse du risque avec le froid.

**Cicadelles** : Baisse du risque avec le froid.

**Pucerons** : Baisse du risque avec le froid.

#### COLZA

Prochain bulletin la semaine prochaine.

#### PARASITE ÉMERGENT

Scarabée japonais : un nouveau ravageur aux portes de l'Alsace. Quels risques pour nos filières ?

### AVERTISSEMENT :

En raison d'un problème informatique, certaines données n'ont pas pu être extraites.

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



- Prévision météo à 7 jours pour Haguenau :

| JEUDI 20  | VENDREDI 21 | SAMEDI 22 | DIMANCHE 23 | LUNDI 24  | MARDI 25  | MERCREDI 26 |
|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----------|-------------|
|           |             |           |             |           |           |             |
| 1° / 6°   | -1° / 4°    | -4° / 3°  | -4° / 1°    | -2° / 6°  | 1° / 5°   | -1° / 3°    |
| ➤ 15 km/h | ➤ 10 km/h   | ➤ 10 km/h | ➤ 15 km/h   | ➤ 20 km/h | ➤ 15 km/h | ➤ 15 km/h   |

(Source : Météo France, 19/11/2025 à 08h51. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Sélestat :

| JEUDI 20  | VENDREDI 21 | SAMEDI 22 | DIMANCHE 23 | LUNDI 24  | MARDI 25  | MERCREDI 26 |
|-----------|-------------|-----------|-------------|-----------|-----------|-------------|
|           |             |           |             |           |           |             |
| 1° / 6°   | -1° / 4°    | -4° / 3°  | -6° / 2°    | -1° / 6°  | 0° / 5°   | 0° / 4°     |
| ➤ 15 km/h | ➤ 15 km/h   | ➤ 10 km/h | ➤ 15 km/h   | ➤ 15 km/h | ➤ 10 km/h | ➤ 10 km/h   |

(Source : Météo France, 19/11/2025 à 08h51. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))

- Prévision météo à 7 jours pour Altkirch :

| JEUDI 20             | VENDREDI 21 | SAMEDI 22 | DIMANCHE 23          | LUNDI 24             | MARDI 25             | MERCREDI 26 |
|----------------------|-------------|-----------|----------------------|----------------------|----------------------|-------------|
|                      |             |           |                      |                      |                      |             |
| 1° / 5°              | -1° / 2°    | -4° / 1°  | -4° / 4°             | -1° / 6°             | 0° / 6°              | -1° / 4°    |
| ➤ 20 km/h<br>40 km/h | ➤ 15 km/h   | ➤ 10 km/h | ➤ 20 km/h<br>40 km/h | ➤ 20 km/h<br>45 km/h | ➤ 20 km/h<br>45 km/h | ➤ 15 km/h   |

(Source : Météo France 19/11/2025 à 08h51. Retrouvez les données météo actualisées [ici](#))



Suite à un problème informatique, nous ne sommes pas en capacité d'extraire les données saisies des parcelles.

### 1 Stades phénologiques

Avec la météo de la semaine dernière, les stades des céréales ont progressé. Les semis les plus précoces ont atteint le stade début tallage. Il y a encore eu des semis de blé dans certaines parcelles en début de cette semaine.

### 2 Limaces

#### a. Seuil indicatif de risque

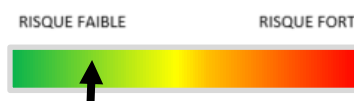
Après la levée, le seuil indicatif de risque est fixé à plus de 30 % de plantes attaquées, ou présence de foyers totalement détruits.

Au-delà du stade 3 feuilles, le pouvoir de compensation de la culture est fort avec un niveau de risque qui diminue fortement.

#### b. Analyse de risque

Avec le froid présent dans la région depuis le début de la semaine, le risque diminue. Une partie des parcelles atteint désormais le stade 3 feuilles – début tallage donc ne sont plus à risque.

Le niveau de risque reste identique à celui de la semaine dernière.



#### c. Gestion alternative du risque

La lutte préventive se pratique pendant l'interculture et permet de réduire une partie des populations.

- Réaliser un déchaumage juste après la récolte du précédent pour éliminer les œufs et les jeunes limaces en les exposant à la sécheresse.
- Réaliser un second (voire un 3ème) déchaumage pour détruire les repousses et les nouvelles levées d'adventices sources de nourriture des limaces, et qui permet de maintenir le sol sec en surface.
- Le labour enfouit les limaces en profondeur plus qu'il ne les détruit. Il permet de retarder l'attaque sur la culture implantée juste après labour et l'enfouissement des résidus végétaux, source de nourriture.
- Réaliser une préparation fine du sol pour casser les mottes qui sont l'habitat des limaces.
  - Le roulage du sol détruit les abris, et limite temporairement leur activité en surface.



En cas d'observations de dégâts, privilégiez les spécialités de biocontrôle à base de phosphate ferrique.

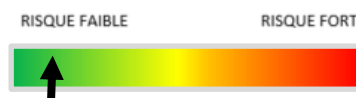
### 3 Cicadelles (*Psammotettix alienus*)

#### a. Seuil indicatif de risque

Pour les cicadelles, si l'on dispose d'un piège jaune englué, le seuil indicatif de risque est fixé à 30 insectes capturés en une semaine.

#### b. Analyse de risque

Le rafraîchissement et les gelées que l'on a depuis le début de la semaine ne sont pas favorable pour les cicadelles. Le retour des conditions hivernales rend le risque faible.



#### c. Gestion alternative du risque

Détruire les repousses de céréales à proximité de la parcelle avant le semis, qui servent de refuge pour la cicadelle. Éviter les semis précoces.

### 4 Pucerons

#### a. Seuil indicatif de risque

Le seuil indicatif de risque est fixé à 10 % de plantes porteuses d'au moins un puceron. Il est également atteint en cas de présence de pucerons dans la parcelle pendant au moins 10 jours, quelle que soit la fréquence de pieds colonisés.

#### b. Analyse de risque

Le rafraîchissement et les gelées que l'on a depuis le début de la semaine ne sont pas favorable pour les pucerons. En-dessous de 3°C, les pucerons ne sont plus actifs mais ils peuvent survivre tout l'hiver si la température ne descend pas en-dessous de -5 à -12°C. Les -5°C ne sont pas encore tout à fait atteint partout, il peut y avoir survit d'une partie des pucerons. Le risque diminue tout de même à un risque faible.



#### c. Gestion alternative du risque

Éviter les semis précoces (+++) et détruire les repousses de céréales (+). Vous pouvez consulter la fiche méthode alternative [ici](#).



Le scarabée japonais (*Popillia japonica*) a été détecté pour la première fois en France le 1<sup>er</sup> juillet 2025 en Alsace. Cet insecte invasif, déjà bien implanté en Italie et en Suisse, représente aujourd'hui une menace majeure pour de nombreuses filières agricoles et pour nos espaces végétalisés.

**Classé organisme de quarantaine prioritaire** par la réglementation européenne, le scarabée japonais est un ravageur polyphage, capable d'attaquer **plus de 400 espèces végétales : vigne, grandes cultures (maïs, luzerne, soja), vergers et petits fruits, maraîchage, houblon, jardins et espaces verts, prairies et gazons ...**

Ses dégâts peuvent être considérables : défoliation des cultures, destruction des surfaces herbagères et pertes économiques importantes.

Face à cette nouvelle menace pour l'agriculture et notre territoire, la Chambre d'Agriculture d'Alsace organise, en lien avec la DRAAF Grand Est et les services suisses d'Agroscope, une matinée d'information et d'échanges avec des spécialistes reconnus, afin de mieux comprendre les enjeux, les dispositifs de surveillance et les stratégies de lutte.

Cette matinée s'adresse prioritairement aux techniciens, conseillers, responsables de structures et représentants professionnels, ainsi qu'aux élus des différentes filières agricoles, viticole, fruits, légumes et espaces verts.

### INVITATION

**Matinée d'information – Le scarabée japonais. Un nouveau ravageur aux portes de l'Alsace. Quels risques pour nos filières ?**

**Vendredi 5 décembre 2025 à 9 h 30 à la Maison de l'Agriculture – Sainte-Croix-en-Plaine – Salle de Conférence**

### Ordre du jour :

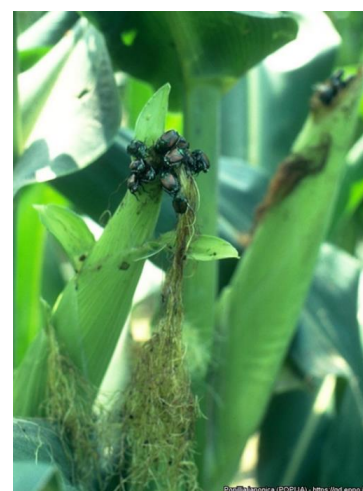
- Présentation du scarabée japonais (*Popillia japonica*) : biologie, cycle de vie et dégâts sur les cultures
- Répartition géographique et progression en Europe
- Dispositif et bilan de la surveillance 2025
- Évolution de la zone délimitée et mesures réglementaires
- Présentations des mesures d'éradication : une stratégie de lutte intégrée.

### Intervenants :

- Nathalie GOURBEAU – Adjointe à la cheffe de pôle inspections mutualisées, SRAL Grand Est
- Marion DELAME – Cheffe du pôle inspections, SRAL Grand Est
- Dr Patrik KEHRLI – Entomologiste, Agroscope (Suisse)

Ces spécialistes partageront les dernières données d'observation, méthodes de détection et stratégies de lutte menées en France et en Suisse.

Inscription obligatoire via ce lien : <https://forms.office.com/e/TTpaKWhGG8>



*Popillia japonica* et symptômes sur maïs

**Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.**

**Observations :** AB2F Conseil, AGRO 67, Arvalis - Institut du Végétal, CAC – Ampélys, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Le Comptoir Agricole, CRISTAL UNION, Gustave MULLER, ETS LIENHART, WALCH.

**Rédaction :** Arvalis Institut du Végétal, Chambre d'Agriculture d'Alsace, Cristal Union et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.

Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

**Coordination et renseignements :** Joliane BRAILLARD - [joliane.brillard@grandest.chambagri.fr](mailto:joliane.brillard@grandest.chambagri.fr)



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".